

**Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale**  
**Monsieur Th. WAUTERS, Directeur**  
**B.D.U. - Direction des Monuments et des Sites**  
C.C.N.- Rue du Progrès, 80 / bte 1  
**B – 1035 BRUXELLES**

V/Réf. : SD/2043-0368/08/2015-302PU  
SD/2043-0372/02/2015-303PU  
N/Réf. : JMB/Bxl-2.1199 et 1152/s.576  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Concerne : BRUXELLES. Gare Centrale – Gare Halte Congrès. Sécurisation de la Jonction Nord-Midi : cloisonnement du tunnel : 5 scénarios.  
**Avis préalable de la CRMS.**  
*(Dossier traité par M S. Duquesne).*

En réponse à votre demande du 14/09/2015, réceptionné le 14/09/2015, nous vous communiquons ***l'avis*** émis par notre Assemblée en sa séance du 23/09/2015.

L'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 16 mars 1995 inscrit sur la liste de sauvegarde comme monument certaines parties de la gare Centrale sise Cantersteen / blv de l'Impératrice à Bruxelles.

L'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 13 avril 1995 inscrit sur la liste de sauvegarde comme monument la Halte Congrès, en ce compris le jardin public qui l'entoure, sise blv Pachéco à Bruxelles.

#### **SYNTHESE DE L'AVIS CRMS**

**La Commission émet un avis favorable sur le scénario 2, c'est-à-dire sur l'utilisation de cloisonnements transparents pour toutes les baies sur toute leur hauteur.**

#### **Le programme de sécurisation de la Jonction Nord-Midi**

La vaste programme de sécurisation de la Jonction Nord-Midi concerne plusieurs interventions dont la création d'issues de secours et d'accès pour les pompiers, la pose d'une quarantaine de caméras, le renouvellement de l'éclairage, de la signalisation, de la ventilation et du désenfumage, des canalisations d'hydrants, la création de chemins d'évacuation le long des voies, la pose d'une signalétique d'évacuation, le remplacement des câbles et des caténaires. Le projet de désenfumage propose de cloisonner l'ensemble du tunnel (trois pertuis de deux voies) afin de rendre chaque pertuis indépendant. Ces cloisons RF seraient continues, en ce compris le long des quais de la gare Centrale et de la Halte Congrès.

### Proposition de 5 scénarios

Le demandeur, Tuc Rail, propose 5 variantes de cloisonnement des pertuis pour les deux gares concernées :

- 1/ cloisonnement opaque de toutes les baies sur toute leur hauteur ;
- 2/ cloisonnement transparent de toutes les baies sur toute leur hauteur ;
- 3/ cloisonnement physique et transparent partiel toutes les deux baies en alternance avec un cloisonnement physique et opaque (limité en hauteur);
- 4/ cloisonnement à l'aide de photos ou de panneaux décoratifs de toutes les baies ;
- 5/ cloisonnement transparent partiel de toutes les baies combiné avec des panneaux décoratifs

### Avis de la CRMS

La CRMS défend le principe du respect de la perception des lieux fréquentés par les voyageurs et demande dès lors de préserver au maximum les vues actuelles. A cet égard, elle privilégie le scénario n°2, qui garantit le plus de transparence entre les quais.

Elle ne se prononce pas contre l'alternance de placement des cloisons dans les baies avec la création de niches une baie sur deux de part et d'autre de la cloison, ni contre le fait que les extrémités des quais ne seraient pas concernés par le cloisonnement transparent.

Il est important de noter qu'à la Halte Congrès, les parties vitrées seraient limitées en hauteur compte tenu de la morphologie en oblique de la partie supérieure des colonnes.

En l'absence d'un rapport SIAMU, de projections budgétaires et de détails techniques de mise en œuvre, la CRMS ne peut se prononcer plus en détail dans l'état du dossier.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments très distingués,

A. VAN LOO  
Secrétaire

M.-L. ROGEMANS  
Présidente

Copie à : - B.D.U. – D.M.S. : M S. Duquesne